

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 30

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

apprendre l'une ou l'autre de ces langues. M. Deucher avait dépassé la cinquantaine lorsqu'il commença l'étude du français. M. Lachenal, le jeune conseiller fédéral de Genève, a dû se perfectionner dans l'allemand. L'ancien conseiller fédéral Scherer, un *self made man*, n'avait aucune connaissance des langues mortes ; il était déjà conseiller fédéral et avait dépassé la quarantaine lorsqu'il se mit au latin.

La loi fédérale de 1851 stipulant que les conseillers fédéraux conservent le domicile de leur canton d'origine, ni le canton, ni la ville de Berne n'ont le droit de les astreindre aux impôts. Dans la règle, les cantons d'origine ne réclament pas davantage de taxes de leurs ressortissants appelés à résider à Berne pour y remplir leurs hautes fonctions. Il en résulte qu'en pratique, les conseillers fédéraux ne paient aucun impôt quelconque.

C'est l'idéal.

E. T.

Les dames doivent-elles se décolletter ?

Depuis le procès intenté aux organisateurs du fameux bal des *Quatre-z-Arts*, la question du décolletage des dames est maintenant vivement discutée dans quelques journaux parisiens. Chose curieuse, nous la trouvons traitée très sérieusement dans le *Journal pour rire* :

Puisqu'il est de plus en plus de mode en ce moment de moraliser la rue et d'ordonner aux couturières en vogue de moins ménager l'étoffe dont s'habillent les Parisiennes, nous dit-il, occupons-nous aussi, nous autres, de ces importantes questions.

Les plus sévères déclarations nous viennent de l'Amérique du Nord. Personne n'ignore que la pudeur, vertu rigide, fleurit surtout dans la grande République des Etats-Unis, ce paradis terrestre des protestants. Il existe par là, par millions, de jolies quakeresses aux yeux bleu de mer et à la tignasse châtaigne. En général, ces adorables filles des Yankées ont des corps moulés comme la classique Vénus de Milo, et la peau excessivement blanche, mais les ministres méthodistes des diverses confessions sont terribles au point de vue de la sévérité des mœurs. Ils exigent que leurs merveilleuses compatriotes portent des robes montant jusqu'au col.

D'autre part, comme elles reçoivent d'Europe des monceaux de gravures de modes où l'on s'étudie à montrer nos petites dames frisées au petit fer et toujours demi-nues, elles se disent très logiquement, en faisant leur bec : — « Ah ça, puisque dans les grands centres civilisés, à Vienne, à Londres, à Milan, et surtout à Paris, la consigne est de montrer ce qu'on a de beau, ce qui flatte les

yeux, pourquoi nos révérends veulent-ils qu'on le cache ? Est-ce que c'est une faute que de faire voir en plein air les chefs-d'œuvre que Dieu nous a donnés. »

Voilà leur raisonnement.

Mais les ministres ne manquent point de répliquer : — « Assurément, disent-ils, il ne faut pas cacher l'œuvre de Dieu, mais il ne faut pas non plus allumer les regards des passants ; c'est un grand mal. Ne permettons pas au beau sexe de se décolleter. »

Or, cette polémique vient de traverser l'Atlantique et est arrivée au Havre. Du Havre, les papiers publics l'ont apportée à Paris, et voilà que tout le monde se met à discuter là-dessus :

— Le décolletage est-il une bonne ou une mauvaise chose ?

Vous comprenez bien que les avis émis à ce sujet sont excessivement variés.

A Paris, on le sait, les femmes se décolletent surtout au bal ou dans des dîners de gala. Eh bien, faut-il continuer le décolletage ? faut-il l'abolir ?

Les moralistes disent : Abolissez !

Les amoureux et les mamans qui ont des filles à marier disent : Conservons-le !

Voici l'opinion émise par M. Alexandre Dumas fils, dans le *Père prodigue*, comédie morale, que l'élite de la société parisienne est allée applaudir cent fois de suite avec sa femme et ses enfants :

« C'est par les robes décolletées que s'évapore peu à peu la pudeur des femmes. Vous ne savez donc pas que le murmure d'admiration qui caresse vos épaules n'est qu'une insulte déguisée. Si j'étais femme, je jugerais de la sincérité de l'homme qui dirait m'aimer par le corsage qu'il me laisserait mettre. »

Voilà qui est assez clair. M. Dumas n'est pas pour le décolletage.

Quant à moi, si j'avais à résoudre par une réponse nette cette question difficile, je dirais à nos jolies compatriotes :

— Décollez-vous, vous ferez bien. Ne vous décollez pas, vous ferez encore mieux. »

Telles sont les réflexions du journal que nous citons.

La *Revue hebdomadaire*, que publient les éditeurs Plon et Nourrit, à Paris, contient une intéressante traduction des *Souvenirs d'un Anglais* dans cette capitale. Nous y lisons de bien jolis détails sur le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur Napoléon III. Citons entre autres cette page amusante sur la façon dont certains conscrits s'y prenaient pour se faire dispenser du service militaire :

La supercherie la plus usitée pour obtenir l'exemption, lorsque toute tentative de corruption était impossible et l'emploi d'une influence privée hors de question, était de faire

simuler aux jeunes recrues, ou la myopie, ou la surdité, ou encore le bégaiement. Pou cette dernière infirmité, chacun sait qu'on arrive à s'en défaire avec l'aide d'un bon professeur, mais c'est un fait aussi, qu'à cette époque, il y avait un professeur pour apprendre aux gens à bégayer.

Je connais personnellement un opticien du boulevard des Italiens dont le père a gagné une jolie fortune en abîmant la vue des jeunes gens, c'est-à-dire en les entraînant, pendant toute l'année qui précédait le tirage, de manière à les amener à se servir, au moment de la révision, de verres excessivement forts dont l'usage emportait d'emblée l'exemption. Il fallait, on le comprend, agir avec prudence et très graduellement ; aussi notre industriel n'avait-il pas taxé ses honoraires à moins de mille francs ; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir parfois, à ma connaissance, vingt ou trente élèves... ou patients.

Les autorités n'ignoraient rien de ces abus, mais se sentaient impuissantes à les réprimer. Simuler la surdité semblait plus compliqué encore, et cependant plus d'une recrue y avait réussi de la façon la plus victorieuse, lorsqu'un décret ministériel vint couper court à ces supercheries en détachant tous ces pseudo-myopes, sourds, bégues, et ceux même qui souffraient réellement de ces infirmités, dans le service du transport et des ambulances.

C'est alors que le maréchal Vaillant fut accablé de visites par nombre de mères anxieuses espérant toujours obtenir une faveur pour leurs enfants, et ce fut l'ère des audiences vraiment comiques.

— Mais, Excellence, s'exclamait l'une d'elles, mon fils est à la lettre sourd comme un pot !

— Tant mieux, madame, il n'aura pas peur à la première fusillade. Nos jeunes conscrits sont presque tous de prime-abord terrifiés au sifflement des balles. J'y ai passé ; je vous assure : ce sera un admirable troupeau.

— Mais il n'entendra pas les commandements.

— Ce n'est pas nécessaire, madame, il n'aura qu'à regarder les autres et à faire comme eux. Et, réflexion faite, nous le mettrons dans la cavalerie : c'est, en somme, le cheval qui obéit au commandement, et non le cavalier. De plus, ce sera pour lui, à la chambrée, un réel avantage d'être sourd, car on y dit bien des choses qui amèneraient le rouge à son front innocent ; à tout prendre, il vaudra mieux qu'il ne les entende pas. J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour, madame.

Et quoique la dame sentit bien que le vieux soldat se moquait d'elle et de sa poule mouillée de fils, la chose était faite si poliment et avec une telle apparence de sérieux, qu'il lui fallait bien prendre son parti d'un refus.

Dans une autre occasion, — car le maréchal aimait à raconter ces histoires et les accompagnait d'une mimique fort réussie — dans une autre occasion, à peine venait-il d'éconduire une dame affligée, comme la précédente, d'un sourd pour fils, qu'on en introduisit une seconde dont le rejeton souffrait d'une difficulté dans la parole.

— Madame, lui répondit imperturbablement le maréchal, votre fils réalisera je type du soldat immortalisé par M. Scribe.

Et prenant une attitude théâtrale, il freonna :

Un vieux soldat sait souffrir et se taire
Sans murmurer.

Et notez qu'il aura encore pour lui l'avantage d'être jeune. Je puis même vous donner une autre consolation. Une dame vient de me quitter dont le fils est sourd. Je verrai à faire placer le vôtre dans la même compagnie et leurs lits côte à côte. Il pourra ainsi bégayer tant qu'il voudra sans ennuyer son camarade.

Savoye-Hôtel.

De splendides hôtels se sont élevés dernièrement dans les nouveaux quartiers de Londres; ce sont de véritables caravansérails, toujours remplis, toujours grouillants, toujours animés. Mais celui qui les dépasse tous, ce qui est une innovation tout à fait originale, c'est l'installation du merveilleux palais qui s'appelle Savoye-Hôtel.

Savoye-Hôtel répond à un besoin de cette fin de siècle : le luxe à outrance, avec tous ses raffinements, tous ses progrès, toutes ses fantaisies. Il possède dans son comité les premiers gentilshommes de l'Angleterre ; mais il ne vous trompe pas, il s'intitule crânement *Hôtel de luxe*, il ne vous prend pas en trahie, il ne vous dit pas que ses prix sont modérés, que l'on vous fera des arrangements pour vous et vos familles, si vous en avez ; il vous dit seulement que ses crus sont les premiers du monde, ses cuisiniers et ses chefs des célébrités européennes, son luxe réel et de bon aloi, mais il est bien entendu, sous-entendu, qu'il faut être riche, très riche, pour aspirer à son hospitalité, et qu'il est inutile de se présenter ou de se déranger si l'on ne mène pas la vie à grandes guides, sans aucune propension quelconque à l'avarice, voire même à l'économie.

Aussi, dès le seuil, un immense bien-être vous pénétre : tout le monde, bêtes et gens, est rose, gai, bien portant ; tout est reluisant de vie, de santé, de contentement et, au coup de huit heures, la salle à manger offre un spectacle unique qui vaudrait à lui seul le voyage de Londres. C'est féerique ; on se croirait à Paris dans un salon du faubourg Saint-Germain ou de la haute banque au moment du souper ou du cotillon.

Figurez-vous une immense salle contenant une centaine de petites tables de deux, de quatre, de six et de huit couverts, de douze les plus grandes, toutes sans exception ornées d'une corbeille de fleurs et d'une sorte de lampes aux lumières multicolores, bleu, rouge, violet, des espèces de fontaines lumineuses. Sur ces tables, une argenterie splendide, étincelante, un linge de Saxe d'une blancheur qui vous aveugle ; cette salle s'ouvre sur une terrasse aussi grande dans sa longueur, plus étroite que la salle elle-même, garnie aussi de petites tables, toutes à la suite les unes des autres, mais il n'y en a qu'une de front, ce qui n'empêche pas les conversations.

Cette terrasse donne sur des jardins aux verdure invraisemblables, aux arbres touffus, et au-delà de ces jardins, à perte de vue, la Tamise. Cette situation d'hôtel est unique ; les fleurs, la fraîcheur de l'atmosphère, le fleuve, au loin, éclairé de la salle par des torrents de lumière électrique, tout est féerique ; mais cela va être bien autre chose, tout à l'heure.

Il est sept heures et demie ; des hommes

élégants, dont beaucoup portent les plus grands noms de l'Angleterre, des diplomates, des étrangers, tous en habit noir et en cravate blanche, entrent, s'assoient : des femmes les suivent, toutes décolletées, parées, les épaules nues, très parfumées, la tête couverte de fleurs et de diamants ; elles iront tout à l'heure au Covent-Garden, à Drury-Lane ou à Sarah, et l'usage est de venir ainsi dîner au Savoye-Hôtel, où toutes les tables sont retenues quatre jours d'avance, à moins qu'on ne demeure dans l'hôtel.

Il y a un nom sur chaque table et c'est une chose curieuse de jeter un coup d'œil sur les blanches nappes un quart d'heure avant le dîner ou au moment du souper, plus couru encore. Ici dix couverts pour le Royal Club de luxe, là le spirituel ministre des Pays-Bas ; plus loin Éléonore Duse qui joue le 5^e acte de la *Dame aux Camélias* comme jamais aucune actrice contemporaine ne l'a joué.

Un peu plus loin le duc et la duchesse de Devonshire ; là-bas, l'ambassadeur d'Espagne qui ne fait pas oublier ce gentilhomme aux manières exquises, devenu si Anglais parmi les Anglais.

Un peu plus loin, la vicomtesse de Montfleuri et sa charmante fille, accompagnée du cousin et fiancé de cette dernière, le très spirituel et le très à la mode chevalier Lumley.

A cette table, encore plus loin, près de la musique, le très original, très spirituel et très millionnaire M. Vivian, cousin de lord Vivian, l'ambassadeur d'Angleterre si apprécié à Londres. M. Vivian, qui parle à rire non pas seulement le français, mais le parisien du boulevard, est le centre d'un entourage dont il est le Mécène, etc., etc.

(*La France*).

La beauté. — Quels sont les plus beaux types de femmes ? Affaire de goût, sans doute. Mais il en est une qui mérite une place à part et qui est comme le miroir où toutes les autres beautés se reflètent : c'est la Française.

Un jour, Dieu venait de combler de ses dons les femmes de divers pays. A l'Espagnole il avait donné la majesté, à l'Italienne la grâce, à la Grecque l'élegance, à la Russe le charme, à l'Anglaise un teint éclatant, à la Roumaine les plus beaux yeux du monde.

Toutes ces beautés allaient se retirer satisfaites — chose peu ordinaire — quand tout à coup retentit une voix plaintive et suppliante.

C'était la Française oubliée qui réclamait. La distribution était finie ; il ne restait plus rien à donner. Tout le monde plaignait la Française.

Après un instant de réflexion, Dieu se ravise et dit aux élues de sa bonté :

— Que chacune de vous rende à la Française une part des dons qu'elle a reçus.

Et c'est ainsi que la Française, en outre de son charme personnel et rare, est un peu la beauté de toutes les beautés.

(*La Famille*).

On grand défaut.

Se lè dzeins ont dâi adzo dâi qualitâ, lè défauts ne lâo manquent pas, et l'est bin râ que n'hommo n'aussé pas oquie qu'on lâi pouéssè reprodzi, quand bin cein ne vouâta pas lè z'autrè dzeins ; mâ on est dinsè fê : on dévesè su lè z'autrò, et on sè peinsè que tot cein qu'on fâ sè mémo est fin bon. C'est adé l'histoire dâo tre et dâo fêtu qu'on liait dein la biblia ; on traitè d'écortchâo et dè voleu on carbatier que vo fâ pâyi on pou tchai la cutse et lo medzi, et on ne renasquè pas d'essiyi dè lâi einfatâ onna pice dâo pape po pâyémeint.

Permi lè défauts qu'on reproudzè ài z'hommo, lâi a clliâo que lè font soulons, dzanliâo, tsaropès, pottus, bordons, bra-cafflons, tsecagnâo, bataillâ, mau-de-saints, fiers-bocons, vergalants, blaguieu, grâpins, chenolhies, etsétrâ, etsétrâ, kâ y'ein a on bin pe grand bet ; mâ quand bin on a clliâo défauts, on pâo sè rateni dâi momeints que y'a, et férè asseimblant d'êtrè la fleu dâi bravès dzeins, et on va mémameint ào prédzo lo dzo dâo djonno et lè demeindzes dè coumenion.

Mâ lâi a on autre défaut qu'est onco bin dè pe pî, quand bin ne seimblie pas, et que grâvè d'allâ profitâ dâi bounès parolès dâi menistrès. Attutâ :

La Nanette à Ganguelion est na bouna et brâva fenna que tot lo mondo recriè et que ne manquè pas onna demeindze d'allâ à l'Eglise ; mâ Ganguelion, que n'est jamé razâ, ni revou, quand lo prédzo senè, lâi met jamé lè pî, et portant n'est pas on crouïo hommo, bin lo contréro.

On dzo que lo menistrè, ein passeint devant tsî leu, vâi la Nanette achetâie su lo bane, que l'égranâvè dâi favioulès, lâi va teni compagni on momeint, kâ la respectâvè bounadrâi, et tot ein déve-seint dè cosse et dè cein, lâi fâ :

— Mâ porquie voutre n'hommo, qu'est portant na brâva dzein, ne vint te jamé ào prédzo ?

— Oh ! monsu lo menistrè, ne pâo pas.

— Et porquie ?

— Ye ronclliè !

La Banque d'Angleterre.

L'accès de la Banque d'Angleterre est rigoureusement interdit à toute personne étrangère au service, c'est pourquoi on ne se figure pas volontiers ce que peut être le plus célèbre établissement financier de l'univers.

On entre d'abord au bureau du numéraire où tout le métal précieux qui entre à la Banque ou en sort est soumis au contrôle le plus sérieux. Celui-ci se fait au moyen d'une grande balance enfermée dans une cloche de verre, d'une sensibilité exquise, puisqu'un timbre-